



BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTIONS	
Jusqu'à 30 000 €	3000 € TTC
De 30 001 € à 140 000 €	6.5 % TTC
De 140 001 € à 230 000 €	5 % TTC
Au-delà de 230 000 €	4 % TTC
<p><i>Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.</i> <i>Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien par tranches cumulatives. Les montants d'honoraires obtenus pour chaque tranche sont additionnés dans la limite du prix de vente et le montant total est arrondi à l'euro supérieur.</i></p>	
LOCATION	
Locaux d'habitation & Locaux mixtes	7.5 % TTC du loyer annuel (hors charges) pour chacune des parties
Locaux commerciaux & professionnels	24 % TTC du loyer annuel
GESTION LOCATIVE	
Gestion courante	6 % TTC
AUTRES PRESTATIONS	
Rédaction du bail (<i>seul</i>)	5 % TTC du loyer annuel (hors charges) pour chacune des parties
Etat des lieux (<i>seul</i>) – loi Alur	3 € TTC / m ²

Les honoraires au M² sont calculés par M² habitables

